



## *SAINT JOSEPH INFO FAMILLES*

*n°7 - Août 2021*

Chers parents,

J'espère que cette période estivale a été propice au ressourcement pour chacun de vous.

Une nouvelle année scolaire se profile au collège Saint Joseph de Cluny, dans un contexte toujours très particulier de crise sanitaire. Nous continuerons à aller de l'avant au fur et à mesure des informations que nous recevrons des autorités compétentes et ne manquerons pas de vous tenir informés.

Je renouvelle ici ma confiance dans l'ensemble de la communauté éducative pour accompagner au mieux vos enfants dans leurs réussites. Les excellents résultats au brevet des collèges 2021 témoignent de leur savoir-faire auprès des jeunes qui leur sont confiés. Je remercie chacun de vous de leur accorder la même confiance, sans laquelle leur travail auprès de vos enfants ne pourra pas porter tous ses fruits.

✂

Vous trouverez dans ce premier numéro les informations nécessaires à une rentrée 2021 sereine.

Nous vous invitons aussi à visiter régulièrement l'espace numérique de travail (ENT) à l'adresse suivante : <https://collegecluny13.la-vie-scolaire.fr/login>. Beaucoup d'informations y sont en effet transmises dans la partie « actualités ».

✂

Je félicite tous les élèves qui ont obtenu leur examen en juillet dernier et souhaite la bienvenue à tous ceux qui rejoignent le navire cette année.

L'ensemble de la communauté éducative du collège Saint Joseph de Cluny se joint à moi pour souhaiter à tous, jeunes et adultes, une excellente année scolaire, riche en projets, en partage de savoirs et en bonheurs divers.

Monsieur Perronno

### **PASTORALE**

Chers Parents, Chers Elèves,

Quelle joie de pouvoir se retrouver après un temps de vacances qui, nous l'espérons, vous a permis malgré les contraintes sanitaires de vous ressourcer et de vous reposer.

Toute l'équipe pastorale est heureuse de pouvoir accueillir les nouveaux élèves et retrouver les anciens ! Comme chaque année c'est avec joie que nous ferons au mieux pour accompagner nos élèves sur leur chemin de vie et de foi.

Ainsi tous les matins le temps de prière à la chapelle reste ouvert à tous.

Une messe de rentrée sera célébrée dans le respect des conditions sanitaires.

Le point écoute, entre 12h et 14h, sera ouvert dans la mesure du possible, afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de vivre un temps d'échanges et de partages.

Cette année les propositions diocésaines débutent par un temps fort à Notre Dame du Laus pour les élèves ayant reçu le sacrement de la Confirmation en Mai dernier, le vendredi 15 et le samedi 16 Octobre. De même pour les élèves ayant reçu le sacrement de l'Eucharistie en mars dernier, une journée à Notre Dame

de la Garde est proposée le Mercredi 10 Novembre. Tout au long de l'année des temps forts seront également proposées aux élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

Pour les élèves qui le désirent c'est avec joie que nous les accompagnerons pour préparer et recevoir un sacrement : Baptême et Première Communion quel que soit la classe, concernant le sacrement de la Confirmation, à partir de la 4<sup>ème</sup>.

C'est avant les vacances de la Toussaint que nous vous demanderons de nous faire parvenir votre accord par un mot dans le cahier de liaison pour les Baptême et Communion. Pour la Confirmation, une lettre à signer vous sera remise par votre enfant.

Que de beaux moments à partager !

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à vos questions.

Soyez assurés, chers Parents, chers Elèves, que nous ferons tout notre possible pour que chacune et chacun des collégiens de Cluny puissent trouver paix et joie tout au long de cette année.

Laissons-nous porter par la confiance de beaux jours à venir à l'image de la fondatrice des sœurs de Saint Joseph de Cluny Anne Marie JAVOUHEY qui jamais ne perdait espoir !

Pascale MICHEL Adjointe pastorale

## JOURNEE DE RENTREE – VENDREDI 03 SEPTEMBRE 2021

La rentrée de votre enfant qui se déroulera comme suit le **Vendredi 03 septembre 2021** :

- 8h00-14h00 : rentrée des élèves de 6ème (Repas du midi offert par l'établissement)
- 8h30-16h00 : rentrée des élèves de l'ULIS (Repas du midi offert par l'établissement)
- 9h00-12h00 : rentrée des élèves de 4ème (Fin de la journée à midi)
- 13h30-16h30 : rentrée des élèves de 5ème
- 14h00-17h00 : rentrée des élèves de 3ème

## PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE (cf dernière page de ce document pour le tableau complet)

Pour cette rentrée scolaire 2021, le nouveau protocole sanitaire définit plusieurs scénarii possibles. Cette rentrée scolaire sera effectuée au **NIVEAU 2 (JAUNE)**.

Voici en quelques points clefs les recommandations :

### Préalable :

Dans le préalable, il est clairement écrit que « les parents d'élèves jouent un rôle essentiel ». Vous devez vous engager « à ne pas mettre votre enfant au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez votre enfant ou dans votre famille ». Nous comptons donc fortement sur vous pour respecter ces règles.

### Distanciations physiques :

Dans les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves

ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

### Gestes barrières :

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures

### Lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- ☞ à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- ☞ avant et après chaque repas ;
- ☞ avant et après les récréations ;
- ☞ après être allé aux toilettes ;
- ☞ le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

### Port du masque :

**NIVEAU 2 (JAUNE)** : Le port du masque est obligatoire pour les collégiens dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées.

**Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants, peu importe l'âge.**

## Brassage des élèves :

**NIVEAU 2 (JAUNE)** : la limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. Lorsque le non-brassage entre classes n'est pas possible, la limitation du brassage s'applique par niveau.

## Espaces collectifs :

La circulation des élèves dans les bâtiments : les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés. Pour cette raison, il est recommandé d'attribuer une salle à chaque classe (en dehors des salles spécialisées et des ateliers).

Les récréations sont organisées par groupes de niveaux à compter du **NIVEAU 2 (JAUNE)**, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières.

**Procédure lors de la survenue d'un cas** : si votre enfant que vous avez gardé à la maison se révèle positif au COVID-19, nous vous remercions de nous prévenir très rapidement par téléphone afin que nous puissions prendre les mesures adaptées.

## SCHEMA DE COMMUNICATION

Vous trouverez en pièce jointe une **fiche mémo intitulée « Communiquer avec le collège Saint Joseph de Cluny »**. Vous y trouverez de façon claire et synthétique les différentes personnes à contacter en fonction de vos besoins.

Je vous remercie de bien prendre note que l'adresse mail du chef d'établissement qui apparaît sur l'ENT n'est pas utilisée. Elle n'a été créée que pour l'accès du directeur aux divers ressources de l'ENT (Emplois du temps, cahiers de texte, dossiers des élèves). Nous vous remercions de passer par la messagerie du secrétariat de direction (Mme Mathieu sur l'ENT).

## ASSURANCE SCOLAIRE

Pour fiabiliser la gestion des dossiers assurance des élèves et garantir avec certitude la protection annuelle de chacun, l'Organisme de Gestion du collège a signé un contrat d'assurance groupé pour tout l'établissement. Ce contrat couvre notamment :

- ↳ La RESPONSABILITE CIVILE en tous lieux, pour toutes les activités scolaires et extra-scolaires.
- ↳ L'INDIVIDUELLE-ACCIDENT scolaire et extra-scolaire,
- ↳ La PROTECTION PENALE et les FRAIS DE RECOURS (litiges supérieurs à 230€.)
- ↳ L'ASSISTANCE dans le monde entier par la Société MONDIAL ASSISTANCE pour tous les voyages inférieurs à trois mois organisés dans le cadre scolaire.

Vous trouverez, sur le site du collège une présentation des garanties (Onglet « nous contacter », puis « documents divers »).

Le tarif préférentiel annuel de 7 euros est inclus dans la facture du premier trimestre.

Vous pouvez néanmoins refuser cette assurance groupée. Dans ce cas, vous devrez également obligatoirement fournir une attestation d'assurance (**Avant le 08 septembre 2021**) qui couvre votre enfant pour l'ensemble de l'année scolaire, uniquement par mail à l'adresse [cluny.comptabilite@gmail.com](mailto:cluny.comptabilite@gmail.com)

## INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ET FORMALITES ADMINISTRATIVES

L'inscription au restaurant scolaire se fait via un formulaire en ligne.

☞ Accès au formulaire : <https://forms.gle/25gey6XE7AV1hccf6>

Toutes les familles doivent compléter ce formulaire qui nous permet de mettre à jour la base de données en matière de coordonnées et d'informations pour la facturation **avant le 08 septembre 2021**.

Nous attirons votre attention sur le fait que la facture n'est pas envoyée par courrier, elle est à disposition sur l'ENT.

Toutefois, elle ne figure que sur l'ENT d'un des deux responsables qui est également le responsable payeur. **Tous les responsables 1 (désignés par vous dans le formulaire ci-dessus) sont les payeurs et destinataires de la facture.**

Si vous souhaitez des dispositions différentes (paiement 50/50...), vous devez adresser un courrier signé par les deux responsables à Mme Thomas Béatrice **avant le 08 septembre 2021** (Contact de Mme Thomas : [cluny.comptabilite@gmail.com](mailto:cluny.comptabilite@gmail.com)).

## DEMANDE DE BOURSES DE COLLEGE

Les informations relatives aux demandes de bourses de collège pour l'année scolaire 2021-2022 ne sont pas encore disponibles. Nous vous les transmettrons dès que possible.

## COMPTABILITE

Les parents qui n'ont pas encore opté pour le règlement de la facture par prélèvement automatique et qui souhaitent le faire, sont invités à consulter les imprimés nécessaires sur le site du collège (Onglet « nous contacter », puis « documents divers » puis « Prélèvement SEPA »). Le document doit nous être remis accompagné d'un RIB **avant le 08 septembre 2021**, à l'attention de Madame Thomas.

La première facture sera disponible sur l'ENT à la fin du mois de septembre.

## CARTE DE CANTINE

Une carte de cantine sera remise à tous les élèves à la rentrée.

☞ Que faire en cas de carte perdue ou détériorée ? Une demande doit être adressée via l'ENT à l'attention du service comptabilité (Madame Thomas). La nouvelle carte sera facturée au tarif de 15 euros sur la facture trimestrielle.

## RESTAURANT SCOLAIRE

La restauration est assurée par la société Scolarest. Les repas sont élaborés sur place.

Tarif du repas :

- Demi-pensionnaire : 7,20 €

- Repas hors abonnement : 7,87 €

☞ Pour les demi-pensionnaires : Les repas figurent sur la facture.

☞ Pour les repas hors abonnement : Un relevé mensuel est donné à votre enfant pour les repas pris. La facture est à régler uniquement par chèque ou espèces.

Pour la contribution familiale comme pour la demi-pension, tout trimestre commencé est dû intégralement. Aucune réduction sur la demi-pension ne sera consentie pour une absence inférieure à 15 jours consécutifs.

Le choix fait par les familles en début d'année quant au régime (Externat ou demi-pension) demeure valable pour l'année. Toute demande de modification doit être signée par les parents sur le carnet de liaison pour le second trimestre avant le **1<sup>er</sup> décembre 2021** et pour le troisième trimestre avant le **1<sup>er</sup> mars 2022**. Aucune demande tardive ne sera acceptée.

## DIPLOME NATIONAL DU BREVET 2021

Cette année, nous sommes heureux de présenter un excellent taux de réussite à l'examen du brevet des collèges (98,4 % dont 94,5% de mentions). C'est le résultat d'un travail sérieux des élèves durant l'année scolaire et de l'ensemble des compétences développées tout au long de leurs années clunysiennes. L'ensemble de la communauté éducative les félicite chaleureusement pour leur réussite.

| Résultats             | Nombre de candidats | Pourcentage |
|-----------------------|---------------------|-------------|
| Non admis(e)          | 3                   | 1,6 %       |
| Admis(e) sans mention | 7                   | 3,9 %       |
| Mentions assez bien   | 50                  | 27,8 %      |
| Mentions bien         | 44                  | 24,4 %      |
| Mentions très bien    | 79                  | 43,9 %      |
| Totaux                | 183                 | 100 %       |

## INSCRIPTIONS en 6<sup>ème</sup> 2022/2023

Devant la très forte demande d'inscriptions, nous demandons aux familles du collège qui souhaitent inscrire un enfant en classe de 6<sup>ème</sup> dans l'établissement **pour l'année scolaire 2022/2023**, de bien vouloir le faire directement sur le site du collège (Onglet « Nous contacter », puis « Modalités d'inscription » **à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021**). Pour toute autre demande, merci de nous contacter par mail à l'adresse : [inscriptions.cluny@orange.fr](mailto:inscriptions.cluny@orange.fr)

Parmi les nombreuses demandes d'inscriptions qui nous parviennent, nous donnons priorité (dans cet ordre) :

- 1) Aux parents d'élèves déjà scolarisés à Saint Joseph de Cluny (Sous réserve d'avoir respecté le contrat de scolarisation du collège Saint Joseph de Cluny en année N-1).
- 2) Aux parents d'élèves scolarisés dans les écoles privées sous contrat du secteur Notre Dame de la Garde.
- 3) Aux parents d'élèves scolarisés dans le public.

## ASSOCIATION SPORTIVE

Les élèves du collège ont la possibilité de participer à des activités entre 12h et 14h tout au long de la semaine. Une cotisation à l'association sportive est demandée pour toute inscription. Le montant de 20 € doit être réglé par chèque à l'ordre de l'Association Sportive Cluny et remis au professeur d'EPS. Un planning des activités proposées vous sera communiqué ultérieurement.

La tenue des activités de l'Association Sportive sera soumise au protocole sanitaire en vigueur à la rentrée. Des informations plus précises vous seront communiquées plus tard en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

## SECURITE

La sécurité de l'ensemble de la communauté éducative fait partie de nos priorités.

Nous avons ajouté cette année des caméras de sécurité et continuerons d'effectuer régulièrement les exercices règlementaires d'évacuation ou de confinement.

Toutefois la technologie ne fait pas tout et il nous paraît important de rappeler que la sécurité est l'affaire de tous. N'hésitez pas à nous signaler tout ce qui pourrait vous paraître suspect aux abords de l'établissement (un sac d'élève sans élève à proximité, un comportement inhabituel...). Ensemble, soyons vigilants.

**Il est important de rappeler à vos enfants d'éviter tout regroupement devant le collège ainsi que dans les rues adjacentes.**

**Pour information, la responsabilité du collège s'arrête au parvis de l'établissement.**

## REUNIONS DE RENTREE

A cette heure, nous ne savons pas encore si les réunions de rentrée pourront avoir lieu et dans quelles conditions. Nous ne manquerons pas de vous informer.

Si elles devaient se tenir, elles auraient lieu selon le calendrier suivant :

- **Jeudi 09 septembre** : réunion des parents de l'ULIS
- **Vendredi 10 septembre** : réunion des parents de 6<sup>ème</sup>
- **Lundi 13 septembre** : réunion des parents de 3<sup>ème</sup>
- **Mardi 14 septembre** : réunion des parents de 5<sup>ème</sup>
- **Jeudi 16 septembre** : réunion des parents de 4<sup>ème</sup>

## E.N.T.

L'ENT « laviescolaire.fr » est le principal outil de communication de l'établissement.

Dans cet espace vous trouverez les informations relatives à la scolarité de votre enfant (emploi du temps, notes, cahier de texte, absence, bulletins scolaires, factures), des informations, une messagerie, et des informations plus ponctuelles sur les réunions, la réinscription des élèves.

☞ Pour toutes questions de connexion à l'ENT, vous devez adresser un message à [informatique.cluny@gmail.com](mailto:informatique.cluny@gmail.com) ou [college.cluny@gmail.com](mailto:college.cluny@gmail.com).

## TABLETTES

Une tablette sera remise à votre enfant. Cet outil lui permettra d'accéder aux livres numériques.

Le casier où peut être rangée la tablette est fermé à clef : chaque élève se verra remettre une clef le jour de la rentrée. Nous demandons aux familles un chèque de caution de 10 € (à l'ordre de l'OGEC Cluny) en cas de perte de cette clef. **Il sera à remettre au professeur principal le jour de la rentrée.**

A cette heure, 60 tablettes défectueuses, déposées au collège début juillet, sont encore en souffrance. Nous attendons un retour du Conseil Départemental concernant leur réparation. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément.

## FOURNITURES A APPORTER POUR LE JOUR DE RENTREE

Le jour de la rentrée, il est inutile d'apporter toutes les fournitures achetées.

Le matériel nécessaire pour le 1<sup>er</sup> jour est le suivant :

- Une trousse
- L'agenda
- Du papier pour écrire
- **Le(s) masque(s)**



**PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE  
(Tableau des 4 scenarii possibles)**

**ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022  
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT**

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

|   | NIVEAU 1  | NIVEAU 2   | NIVEAU 3   | NIVEAU 4   |
|---|---|--|--|--|
| <b>Doctrine d'accueil</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>   |
| <b>Protocole sanitaire</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter du collège</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter de l'école élémentaire</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul> |
| <b>Activités physiques et sportives</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur <b>dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>  |
| <b>Protocole de contact-tracing</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>   |